# SOAVE

Patrimoine · Italie

| | |
|---|---|
| **Coordonnées GPS** | 45.42613, 11.25282 |
| **Altitude** | 85 m |
| **Hauteur maximale** | 120 m max |
| **Accès** | Accès à pied > 1 000 m |
| **Aérodrome le plus proche** | CdV "Il Fantasma" Arcole<br>8,0 km, direction SE · spot 68 m plus haut |
| **Référence du spot** | 301294 |

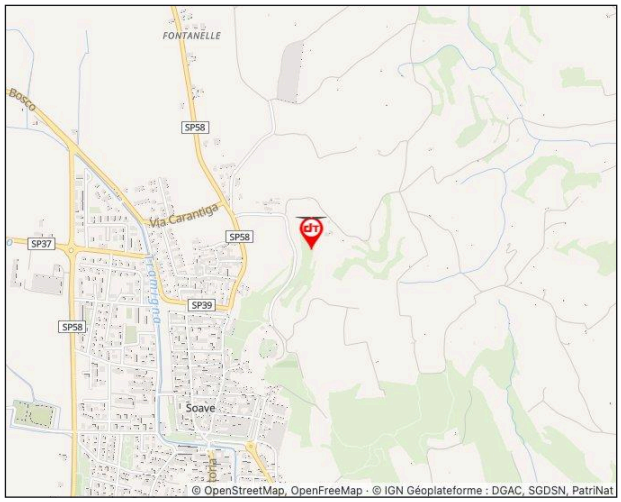


Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

## Soleil (heures locales, UTC+01:00)

| Jour | Aube | Lever | Coucher | Crépuscule | Durée du jour | Heure dorée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Mer. 25 nov.** | 06:54 | 07:27 | 16:37 | 17:10 | 9 h 09 | 07:27–08:14 · 15:50–16:37 |
| **Jeu. 26 nov.** | 06:55 | 07:28 | 16:36 | 17:09 | 9 h 07 | 07:28–08:15 · 15:49–16:36 |
| **Ven. 27 nov.** | 06:57 | 07:30 | 16:36 | 17:09 | 9 h 06 | 07:30–08:17 · 15:48–16:36 |

## Aérodromes à proximité

| Aérodrome | Type | Distance | Altitude |
|---|---|---|---|
| CdV "Il Fantasma" Arcole | Aérodrome | 8,0 km, direction SE | 17 m |
| Campo di Volo "Ca' Quinta di Sarego" | Aérodrome | 10 km, direction E | 35 m |
| Campo di Volo "Ass.Sp.Volo Leggero" | Aérodrome | 19 km, direction S | 19 m |
| Pista privata di Barbarano Mossano | Aérodrome | 23 km, direction E | -0 m |

## Description

Soave est une commune de la province de Vérone dans la Vénétie en Italie. Soave était un centre romain sur la via Postumia qui reliait Aquilée à Gênes. Il y a différents noms sur l'origine du nom actuel: selon une théorie, elle pourrait dériver des Suèves (parfois appelé Soavi en italien médiéval). Le château a été cité pour la première fois à l'occasion des invasions des Magyars en 934. Au siècle, elle était une possession des comtes Bonifacio, qui y ont installé une capitainerie. Les murs encore visibles aujourd'hui, ont été construits en 1379 par Cansignorio de la famille Scaliger. Leur règle fut suivie par celles des Visconti de Milan et de la Maison de Carrare. Cette dernière a perdu Soave en 1405 pour la République de Venise. En 1439, les troupes des Visconti sous Niccolò Piccinino la récupère, mais Venise la reprend rapidement. Au cours de la guerre de la Ligue de Cambrai (1508), …

**Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.**

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=301294

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

# Préparer le vol

## Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

## Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

*Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.*

## Liens utiles

**Carte des zones UAS autour du spot :** https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=45.42613&lon=11.25282
**Bibliothèque du télépilote :** https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

## Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.